

Les toponymes francs La Guierche, La Petite-Guierche et le Peu Guierchois à Lafat (Creuse) au centre du Croissant marchois



Cher – Vienne – Creuse – Charente – Haute-Vienne – Indre – Allier – Puy-de-Dôme

Jean-Michel Monnet-Quelet . Etudes marchois

Mai 2023

Site internet : <http://lemarchois.free.fr> - courriel : les.etudes.marchois@gmail.com

Articles en ligne : <https://independent.academia.edu/JeanMichelMonnetQuelet>

Lafat est une commune située au nord-ouest de la Creuse. Au plan linguistique, François Vincent, médecin creusois, publie au XIX^e siècle dans la Revue des langues romanes une *Etude sur le patois de la Creuse* et propose des textes dialectaux pour la rendre plus complète. La linguiste Guylaine Brun-Trigaud explique que parmi eux, « se trouve la version d'une fable en patois de Lafat, près de Dun et une chanson en patois des environs de la Souterraine, accompagnée du commentaire suivant : "les mots se prononcent à la française, tels qu'ils sont écrits, de sorte qu'un Parisien pourrait le lire tout aussi correctement qu'un paysan de la localité" (p. 298) ». La fable en question, *Le garçon que vait demanda ine fie* (ou fille) en mariage, concerne en fait la commune limitrophe de Maison-Feyne (les bourgs respectifs de Lafat et Maison-Feyne ne sont distants que de 5,5 km et on y parle la même langue).

François Vincent précisait dans son *Etude* que « dans cette partie du département de la Creuse [cf. le centre-ouest du Croissant marchois] comme on le voit par le texte, les deux tiers des moins au moins sont français, l'autre tiers peut être rapporté aux dialectes du Midi » et il ajoutait que « la prononciation est française à peu d'exceptions près ». Pour F. Vincent, ce qu'il appelle le "dialecte du nord" parlé à Maison-Feyne et ses environs, dont Lafat, « doit donc être rangé dans la classe des patois de langue d'oïl plutôt que dans celle des patois de langue d'oc »¹.

Plus près de nous, le toponymiste Ernest Nègre remarquait qu'à cheval sur la frontière linguistique entre langue d'oïl et langue d'oc, s'étendait une aire allongée où le latin PODIUM « hauteur » était devenu [pœ]. N'étaient concernées par cette prononciation uniquement des localités « des pays d'oïl » et, outre celles de Vendée, de Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne, il plaçait dans cette catégorie des communes du Croissant marchois : Saint Sulpice-les-Feuilles, Jouac et Saint-Léger-Magnazeix en Haute-Vienne ; Saint-Germain-Beaupré et Lafat en Creuse².

Ce classement en oïl est erroné puisqu'il s'agit en fait du marchois.

Lafat, une occupation ancienne

« L'occupation du territoire de la commune est ancienne puisqu'un grand nombre de matériels en silex a été retrouvé, notamment près du village du Peux Guierchois. La découverte de pointes de flèches, de haches, de couteaux, de raclours, laisse en effet supposer une occupation de Lafat par l'homme dès la Préhistoire. (...) Un Camp de César existait au sud-ouest de la commune. Ce lieu-dit était très certainement un poste de surveillance de l'armée de César, ce qui lui a valu son nom. Ses délimitations figurent encore sur le cadastre du marquisat de Saint-Germain Beaupré de 1787. D'après ces délimitations, le camp s'étendait sur un peu plus d'un hectare et dominait la plaine environnante. Erodé par le temps, il ne subsiste aujourd'hui sur le terrain que de légères ondulations de l'enclos fortifié »³.

En 1887, Jean de Cessac, archiviste paléographe aux Archives départementales de la Haute-Vienne, signalait à Lafat le camp du village de la Ligne aussi appelé camp de César⁴.

Quelle ligne évoque le toponyme Ligne ? Une ligne de séparation, de démarcation ? Une ligne de crête ? S'agit-il d'un chemin (le latin LIMES signifiait « chemin » et « limite ») ? D'une terre sur laquelle était cultivé le lin (de LINUM) ?

Cette garnison romaine était située près des villages de la Petite Ligne et de la Grande Ligne et elle cessa d'être active au Ve siècle, au début des invasions barbares germaniques.

L'archéologue Patrick Léger s'est livré à une étude de la localisation en Creuse de sites de type *Viereckschanzen* (« enclos quadrangulaire »). Ces sites, dont le camp de la Ligne à Lafat, peuvent correspondre à des zones de frontières et ils devaient appartenir, à cette époque, à l'espace biturige⁵.

¹ Ibidem, François Vincent p.

² Ernest Nègre, *Un exemple de toponymie dialectale : le Puy, le Puech, etc. en France* in Revue Internationale d'Onomastique, 24^e année N°4, 1972, p. 287

³ <https://inventaire.nouvelle-aquitaine.fr/dossier/presentation-de-la-commune-de-lafat/>

⁴ Jean de Cessac, *Fonds Auguste Bosvieux, Inventaire sommaire*, Archives départementales de la Haute-Vienne, http://archives.haute-vienne.fr/_depot_ad87/_depot_arko/articles/734/consulter-l-instrument-de-recherche_doc.pdf, 1887, p. 231

⁵ Patrick Léger, *Origines de frontières entre Lémovices, Bituriges et Arvernes dans le département de la Creuse* in *Siècles*, 2021, <http://journals.openedition.org/siecles/7660>

Le toponyme La Fa

Ce nom de lieu est passé à Lafat avec l'article féminin « la » qui s'est agglutiné au nom « fa » issu de FAGUS « hêtre » avec un surprenant ajout d'un T final non étymologique. Il est attesté dans deux autres communes du nord de la Creuse, elles aussi situées dans le Croissant marchois : Lafat à Nouziers et Lafat-Vieille à Vareilles.

L'abbé Lecler écrit que la commune est nommée en latin *fagia*. Il signale pour 1268 Mensura de Lafa (cartulaire d'Aubignac) ; en 1388, Chapelain de Lafa (charte de la Souterraine) ; au XIVE siècle, Capella de Lafa (pouillé) ; en 1436, La Fa (cartulaire d'Aubepierre) ; en 1483, Mesure de Lafa (collection Brunet) ; en 1499, Seneschal de La Fa (cartulaire d'Aubignac) ; en 1547, La Fa (cartulaire d'Aubignac) ; en 1657, paroisse de La Fast ; en 1686, La Fa⁶.



Le blason de Lafat est dit :

« d'azur à deux cotices ondées et abaissées d'argent, accompagnées en chef d'une volute de crose d'or ; au franc quartier d'or chargé d'un hêtre au naturel ».

La Fa en marchois devait à l'origine désigner une hêtraie et ce toponyme fait écho à ceux du type La Faye de même sens présent en Creuse, en Charente, dans le Cher, le Loir-et-Cher, les Deux-Sèvres.

En zone francoprovençale à l'est de la France (Saône-et-Loire), le lieu-dit La Fa est aussi présent à Verzé, c'est La Fat à Igé.

La commune est étroitement liée à La Guierche au point que longtemps (XIII-XVIIIe siècles) les deux noms ont été systématiquement associés (la localité s'est aussi appelée Saint-Sulpice de la Guierche).

Auteur d'ouvrages et d'articles sur l'archéologie et l'histoire de département de la Creuse, Louis Lacrocq fut aussi président de la Société des sciences naturelles et archéologiques de ce département. Il indique en 1919⁷ l'existence des villages appelés La Grande Guierche et La Petite Guierche à Lafat (il ajoutait que dans la paroisse de Lafat se trouvait le village du Peu Guierchoix⁸). Il aborde la question du « tumulus de La Guierche » qui, pour lui, correspond aux restes de la motte d'un donjon primitif.

La voie antique qui reliait Agen à Bourges via Périgueux et Limoges passait au nord de la Creuse par Crozant, La Chapelle-Baloue, Bazelat, Saint-Germain-Beaupré. Les *guerches* de Lafat étaient distantes de cette voie d'une demi-douzaine de kilomètres.

Lafat se trouve aussi à proximité de l'itinéraire du pèlerinage de Compostelle aussi appelé voie de Vezelay du fait de son départ depuis l'abbaye de cette localité bourguignonne (Yonne). Cette voie descend par Bourges et Châteauroux pour aller jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port et traverse la Marche de Crozant à La Souterraine en passant par La Chapelle-Baloue et Saint-Germain-Beaupré, reprenant en partie le tracé de l'antique voie romaine.

La rivière Brézentine s'écoule à quelques centaines de mètres à l'ouest de La Petite Guierche.

La motte castrale doit dater des environs de l'an mil et elle était située près du village de la Petite Guierche. Il n'en reste qu'une butte de dix mètres de haut sur une base d'une vingtaine de mètres de diamètre. La première mention de la seigneurie de la Guierche remonte au début du XIIIe siècle.

Au fil du temps, le château de La Guierche a disparu mais il en est resté une seigneurie qui perdurera.

On sait peu de choses sur la seigneurie de La Guierche, fief mouvant dans la châtellenie de Crozant, mais les historiens ont par exemple relevé que Jean d'Estignères, seigneur de la Guierche, participait à la réunion concernant la rédaction des Coutumes de la Marche en 1521. Ce petit fief devait représenter encore quelque intérêt avant la Révolution puisque dans son *Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse*, l'abbé André Lecler indique que le marquis Doublay de Persant, maître des requêtes à Paris, fit l'acquisition en 1768 de la Grande et la Petite Guierche pour 36000 livres⁹. Il s'agit d'Anne-Nicolas Doublet qui se présentait ainsi dans un acte où il nommait son « *concierge de nos prisons de Dun* »¹⁰ le 19 juin 1769 : « *Nous, Messire Anne Nicolas Doublet de Persan chevalier seigneur Marquis de Persan, de Mons et Saint-Germain-Beaupré, Comte de Dun, Crozant, Les Places, seigneur et patron des Cantelon, Saint-Aubin-sur-Yonne, Le Plessis, Montelon, Longueron, seigneur de La Guierche, La Ligne, Pierrefitte, Mandrezat et autres lieux ; Conseiller du Roy en ses conseils, Maître des requêtes ordinaires de son hotel, conseiller honoraire au Parlement de Paris* »¹¹.

Georges Vergeade, membre de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse, a écrit une *Monographie de la commune de Dun-le-Palestel (Creuse)* qui est téléchargeable sur le site de la Société des sciences de la Creuse. Il indique que le 24 août 1787, Anne Nicolas Doublet de Persan revend à Charles Thomas « *cavalier de maréchaussée à Dun, le domaine de la Guierche et les rentes*

⁶ André Lecler, *Dictionnaire*, 1902, p. 353

⁷ Louis Lacrocq, *Le château de La Guierche* in Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome 21, 1919, p. CXXXVI

⁸ Louis Lacrocq, *Le château de La Guierche* in Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome 21, 1919, p. CXXXVII

⁹ André Lecler, *Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse*, 1902, p. 354

¹⁰ Dun-le-Palestel en Creuse

¹¹ Georges Vergeade, *Monographie de la commune de Dun-le-Palestel (Creuse)*, p. 93

qui lui sont dues par les habitants du Peux-Guierchoix, de La Ligne et du Puy-Brevier, moyennant dix-neuf mille six cents livres »¹².

Le toponyme La Gu(i)erche

Robert-Henri Bautier, spécialiste du Moyen Age et archiviste en chef de la Creuse, a publié au mitan du XXe siècle dans les Mémoires de la Société des sciences de la Creuse le Compte général des recettes et des dépenses du comté de la Marche (15 août 1409 - 15 août 1410)¹³. Ce document inédit du XVe siècle mentionne à deux reprises le nom d'un certain Faure, habitant de la Guierche à Lafat.

Ce nom de lieu est encore usité de nos jours. Dans cette commune, se trouvent les villages de La Guierche et de la Petite Guierche auxquels on peut ajouter le Peu Gu(i)erchois (ce nom de lieu-dit est parfois au pluriel) :

Petite Guierche La Guierche

Bourg de Lafat

Peu-Guierchois

Divers spécialistes ont relevé les différentes graphies employées au fil des siècles¹⁴ :

1095	Castro Wirchiaie ?	Les toponymistes Mariola Korsak et Jean-Marie Cassagne font état d'un manuscrit qui mentionne le château de La Guierche « Castro Wirchiaie » ¹⁵ . A Lafat, « à l'origine, il existait une motte castrale située au village actuel de la Petite Guierche et probablement surmontée d'un édifice en bois. Par la suite, le château en pierre a été implanté à proximité, au village de la Guierche. De la motte castrale, il ne reste au village de la Petite Guierche qu'un tertre entouré par les vestiges de fossés et de douves. La tour du château en pierre (signalée dans un plan de 1787) n'existe plus » ¹⁶ . Pour autant, n'y a-t-il pas eu erreur de lieu et de château de la part des deux toponymistes ? Une mention « in castro Wirchiaie » figure en effet dans un acte de donation en faveur de l'abbaye de Preuilly et concerne le château de La Guierche en Indre-et-Loire (Touraine) bordé par la Creuse.
1214	La Fat Guiercesa	Une copie incomplète du XVIIe siècle mentionne la donation faite à l'abbaye d'Aubignac de trois setiers de seigle à prendre sur divers tènements par Aceline, veuve de Géraud Parret, de Villemonnaie, paroisse de Lafat Guierchoise « de La Fat Guiercesa » et par Himbert, son gendre. Avec le suffixe d'oc -ESA servant à former le féminin de certains noms, La Fat Guiercesa peut être traduit en français par Lafat Guierchaise, en marchois par La Fa Guiercheise (cf. ci-dessous) et, compte tenu que AI et OI ont été souvent associé en français, il est aisé de faire le lien avec un autre toponyme de Lafat, le Peu Guierchois (cf. ci-dessous).
1214	Mensura Guiercesae, De la Guirsa, Apud Laguirsa	En 1902, André Lecler signalait Mensura Guiercesae, De la Guirsa, Apud Laguirsa vers 1214 ¹⁷ .
1373	Lafaguierseix	Louis Lacrocq faisait état en 1919 d'un aveu du seigneur de Châteauroux au comte de la Marche qui faisait mention de la justice de Lafaguierseix ¹⁸ .
1547	Le Peury-Guyersan	L'abbé Lecler avait relevé Le Peury-Guyersan dans le cartulaire d'Aubignac. Sans doute le scribe n'a-t-il pas bien compris le nom de ce lieu et lui a donné une orthographe erronée. Sans doute faut-il y voir « le Peu Guiersais » qui de nos jours s'appelle le Peu Gu(i)erchois. Le <i>peu</i> , du latin PODIUM, désigne une hauteur en marchois.

¹² Georges Vergeade, p. 46

¹³ Robert-Henri Bautier, *Le compte du comté de la Marche (1409-1410)* in Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome 29, 1944, p. 128

¹⁴ Louis Lacrocq, *Le château de La Guierche* in Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome 21, 1919, p. CXXVII

¹⁵ Mariola Korsak et Jean-Marie Cassagne, *Origine des noms de villes et villages de la Creuse*, 2002, p. 124

¹⁶ <https://inventaire.nouvelle-aquitaine.fr/dossier/chateau-vestiges/e67681e3-b554-458d-8b9b-4d7933dcd074>

¹⁷ André Lecler, *Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse*, 1902, p. 336

¹⁸ Louis Lacrocq, *Mémoires de la société des sciences de la Creuse*, 1919, p. CXXVII

1575	La Guierche	Messire Léon de Barbançois, chevalier, sieur de la Guierche, au pays de la Marche, est mentionné dans le cartulaire d'Aubignac, abbaye située dans la commune de Saint-Sébastien au nord-ouest de la Creuse.
1640	La Guierche	Gabriel Foucault, seigneur de Saint-Germain-Beaupré, Dun-le-Palleteau, Éguzon, La Guierche et du Dognon, est qualifié de « haut et puissant seigneur » ¹⁹ .
XVIIe	Saint-Sulpice-de-La-Guierche	L'église de Lafat étant placée sous le vocable de saint Sulpice de Bourges, la commune était appelée Saint-Sulpice-de-La-Guierche ²⁰ .
1783	Lafat Guierche	Dans un terrier de cette année, la commune était appelée Lafat Guierche.

NB : dans le plan cadastral général du marquisat de Saint-Germain-Beaupré de 1787 on lit La Guiarche²¹.

Les toponymes marchois trouvent leur équivalent en pays d'oïl, dans le Maine-et-Loire avec la Grande et la Petite Guerche à Andrézé, la Grande Guerche à Saint-Aubin-de-Luigné. En Indre-et-Loire avec la Petite Guerche à Langeais. Dans la Vienne avec La Guerche et la Petite Guerche à Saix et Thuré, la Petite Guerche à Leugny.

La Fat Guiercesa du XIIIe siècle fait écho à La Selle-Guerchaise, petite commune située à quelques kilomètres à l'est de La Guerche-de-Bretagne.

En Bretagne d'oïl (parler gallo), le Guerchais fait partie du Pays de Rennes. Cette petite région est située au sud-est du département d'Ille-et-Vilaine, dans les Marches de Bretagne, et sa ville principale s'appelle La Guerche-de-Bretagne.

Le Peu Guierchois renvoie au gentilé des habitants de La Guerche-sur-l'Aubois dans le Cher qui sont appelés les Guerchoises et les Guerchois.

Les toponymes Guerche sont quasi systématiquement associés à une motte castrale et à l'émergence d'une seigneurie.

En France, les premières mottes castrales apparaissent entre la fin du Xe siècle et le début du XIe siècle. Elles s'imposent dès le premier quart du XIe siècle.

L'espace concerné était le plus souvent occupé à l'époque gallo-romaine ; il se trouvait à proximité d'une voie antique (celles-ci étaient encore utilisées au XIe siècle) et pouvait constituer un point de passage sur un cours d'eau.

	La Guierche de Lafat (Creuse)	La Guerche-sur-l'Aubois (Cher)	La Guerche (Indre-et-Loire)	La Guerche de Saint-Brevin (Loire-Atlantique)
Occupation à l'époque gallo-romaine	OUI	OUI	OUI	?
Proximité d'une voie antique	OUI Agen-Bourges	?	OUI Bourges-Saintes	?
Point de passage d'un cours d'eau	NON La Brézentine passe	OUI L'Aubois A proximité, confluence de la Loire et de l'Allier	OUI la Creuse	Oui L'Atlantique + ruisseau
Présence d'une motte castrale	OUI	?	OUI	OUI
Siège d'une seigneurie	OUI XIIIe s.	OUI XIIe s.	OUI Vicomté au XIVe s.	OUI XIIe s.

La Guerche en Indre-et-Loire : la commune est bordée à l'ouest par la Creuse et son château a été bâti au bord de cette rivière qui constituait la limite séparative entre Touraine et Poitou. Le hameau de la Petite Guerche qui lui fait face se trouve de nos jours dans le département de la Vienne.

La Guerche-sur-l'Aubois (Cher) : Ebbes, vicomte de Champallement (Nièvre), est sire de la Guerche (Cher) « Ebo, vicecomes, dominus Guercie » dans une copie authentique de 1264 du chartier de l'abbaye de Fontmorigny (diocèse de Bourges)²². Ce personnage a dû mourir entre 1178 et 1179, date de son testament.

¹⁹ Recueil des actes, dit cartulaire, d'Aubignac, <https://archives.creuse.fr>

²⁰ Louis Lacrocq, *Mémoires de la société des sciences de la Creuse*, 1919, p. CXXVII + *Paroisses et communes ayant changé de nom*, <https://archives.creuse.fr>

²¹ <https://inventaire.nouvelle-aquitaine.fr/dossier/chateau-vestiges/e67681e3-b554-458d-8b9b-4d7933dcd074>

²² Albert Huchet, *Le chartier ancien de Fontmorigny : abbaye de l'ordre de Cîteaux. Étude générale, et catalogue des actes antérieurs au XIVe siècle, 1135-1300*, charte 76, 1936, p. 43

La Gu(i)erche, origine du toponyme

- Marc Bloch avait envoyé à la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse une communication portant sur les traces toponymiques des invasions germaniques dans la Creuse. Celle-ci fut lue lors de la séance du 27 janvier 1938. Le célèbre historien considérait comme francs « *ou du moins sûrement germaniques* » les noms de La Grande et de La Petite-Guierche sur la commune de Lafat : « *ils représentent un prototype werki désignant la fortification* ». Ce toponyme se rencontrant à peu près exclusivement sur la limite sud du domaine franc (Creuse, Vienne, Indre-et-Loire, Cher) et en nombre plus élevé sur sa bordure ouest (Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine), il pourrait correspondre à des travaux de défense dirigés soit contre les Bretons arrivant de l'Ouest, soit contre les Visigoths venant du Sud ce qui doit être le cas de Lafat. « *La situation de La Petite et Grande-Guierche dans le Nord de notre département, la présence à La Grande-Guierche d'une motte entourée de fossés (cf. Mémoires Soc. Sciences Creuse, t. XXI, p. CXXVI), semblent de nature à confirmer cette ingénieuse hypothèse* » écrivait M. Bloch²³.

Les incursions bretonnes conduiront les Francs à instaurer la marche de Bretagne.

Au VI^e siècle, le territoire Wisigoth s'étendait de la Loire au sud de l'Espagne et Toulouse était sa capitale. Clovis, chef des Francs converti au catholicisme, bat en 504 Alaric II à Vouillé, près de Poitiers. « *Le roi Alaric II est tué, ses troupes prennent la fuite. Les Francs occupent toute l'Aquitaine jusqu'à Toulouse incluse. Les Wisigoths partent s'installer en Espagne* »²⁴.

Pour autant, les toponymes du type Guerche sont attestés assez tardivement, généralement à partir du XI^e siècle.

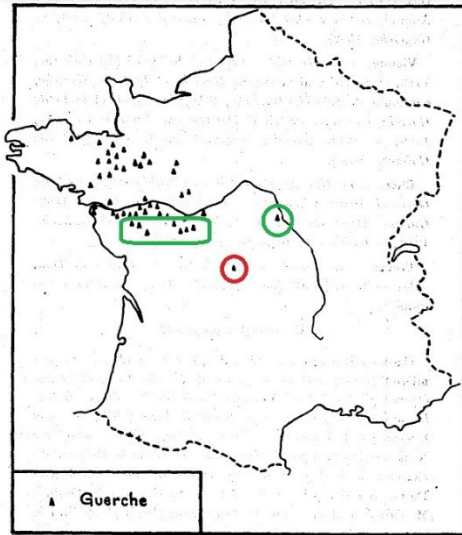


FIG. 1. — Répartition des noms de lieux La Guerche en France.

En 1944, Guy Souillet (alors enseignant et spécialiste de la toponymie de Haute-Bretagne) proposait lui aussi pour Guerche-Guierche une origine germanique avec le francique *werki « construction, lieu fortifié » qui s'appliquerait à un ouvrage (militaire ou non) datant de l'époque mérovingienne. Gu(i)erche renverraient à un château en bois « comme *les Haies et les Garde, d'origine et de sens analogue* »²⁵. Sur la carte ci-dessous extraite d'un article de Guy Souillet intitulé *La Guerche. Le problème de la marche franco-bretonne*²⁶, nous avons signalé au sud de la Loire en rouge la commune de Lafat en Creuse, en vert les Guerche(s) du Cher et de la Vienne et des Deux-Sèvres. Les toponymes indiqués par un triangle noir montrent un équilibre de leur répartition entre le nord de la Loire (face aux Bretons) et le sud (face aux Wisigoths). G. Souillet notait que ces toponymes ne sont presque jamais en bordure mais à distance des voies romaines sans doute par nécessité pour les soldats de trouver une terre fertile et de la cultiver pour se nourrir. Les guerches devaient probablement s'appliquer à une exploitation agricole fortifiée qui permettait de subvenir aux besoins de ces postes militaires établis par les Francs²⁷.

Dans le Cher, les historiens signalent uniquement La Guerche-sur-l'Aubois. Pour autant, Denis Jeanson, par ailleurs auteur du *Dictionnaire topographique Centre Val de Loire*, signale²⁸ dans ce département les toponymes La Guerche sur le territoire de la commune de Morogues, La Petite-Guierche à l'entrée de Savigny-en-Septaine par la route de Saint-Just (La Petite Guierche en 1558) et la variante La Guerche à Saint-Hilaire-en-Lignières. Le maillage des guerches en Berry serait-il plus important que ce qui est envisagé ?

La commune de Morogues est distante de Bourges de 25 km au nord-est, Savigny-en-Septaine à 15 km au sud-est, La Guerche-sur-l'Aubois est à 45 km au sud-est et Saint-Hilaire-en-Lignières à 45 km au sud-ouest de la capitale berrichonne. La Guerche-sur-l'Aubois était orthographié La Guerce en 1563²⁹. Lafat est située à 70 km au sud-ouest de Saint-Hilaire-en-Lignières (Boischaut, sud-Berry).

²³ Marc Bloch, *Traces des invasions germaniques dans la Creuse* in Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, tome 27, 1938, pp. 8-9

²⁴ Michel Rouche, *La bataille de Vouillé (507)*, https://francearchives.gouv.fr/fr/pages_histoire/39903

²⁵ Guy Souillet, *Toponymie et histoire. La Guerche. Le problème de la marche franco-bretonne*, 1944, p. 38

²⁶ Guy Souillet p. 27

²⁷ Guy Souillet, p. 36

²⁸ Denis Jeanson, spécialiste du patrimoine de la région Centre-Val de Loire : http://denisjeanson.fr/site_toponymie/lettre_g/

²⁹ Emile Turpin, *Les anciennes mesures à grain du Berry* in Mémoires de la société historique, littéraire et scientifique du Cher, 1914, p. 293

• Bourges

Savigny-en-
SeptaineSaint-Hilaire-en-
LignièresLa Guerche-sur-
l'Aubois

L'évolution de *werki à *guerche* a été étudiée par G. Souillet :

- ✓ *Werki a « été romanisé en *werkja* (*werkja*, *j = yod*) pour aboutir à *guerche* conformément aux lois de la phonétique ».
- ✓ WER- germanique est passé à GUER- : « lors de l'introduction massive des mots germaniques en Gaule vers le Xe siècle et après, le W initial germanique, au son bilabial, fut mal prononcé par les populations romanes ; ce W dans leur bouche se segmenta en GW, simplifié par la suite en G (écrit GU devant E et I) : exemples *werra* > *guerre*, *Wilhelm* > *Guillaume*. Le W s'est conservé intact dans le nord et l'est de la France seulement, aux confins des pays germaniques ».
- ✓ La diphtongue IE de la forme *guierche* « s'explique par la fusion de deux sons mals précisés ce que reflètent les graphies successives *guercia* et *guircia* »³⁰.

Dans le Cher, La Guerche sur l'Aubois a été orthographié *Guircia* en 1036, *castrum Gurciaci* en 1040, *Wircia* en 1060, *Guirchia* en 1150, *Gersia* en 1182, *Gurtia* en 1191, *Guercia* en 1224, *La Guirce* en 1241, *Guircia* en 1243, *la Guierce* en 1469 et *La Guierche* en 1494.

Le mot a dû évoluer à peu près de la sorte : *Werki → Werkja → Guerkja → Gu(i)ercia → Guierche.

D'autres spécialistes envisagent que *gu(i)erche* aurait un lien avec la notion de haie.

- Ernest Nègre, toponymiste spécialiste de l'occitan, voit dans le mot d'oïl *guerche* le sens de « croisement de branches d'arbres formant souches (*FEW*, XVII, 410b), qui a pu signifier « "buisson, hallier, haie, etc." »³¹. Cette définition est tirée du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (*FEW*) de Walther von Wartburg qui ne cite qu'un seul exemple ayant ce sens à Blois³² et le rattache au gotique *pwairhs dans le sens de « qui louche, qui est tordu ».
- Pierre-Henri Billy est chargé de recherches au CNRS, Laboratoire de médiévistique occidentale (LaMOP) de Paris. Pour lui, *Guierche*, *Guerche* et *Garche* viendraient d'une forme gauloise *GARTICA « haie » alors qu'un autre mot gaulois voisin *GORTIA a donné *gorse* « haie » puis « buisson » dans le Massif central et ses bordures. Pour ce spécialiste de la toponymie « la cartographie des noms de lieu qui relèvent des types *Gorse* et *Guerche* révèle sans équivoque ce que sous-entend la phonétique historique : les aires de ces deux types se confrontent partout, ne se chevauchent qu'en bordure (département de la Charente et de la Creuse) »³³. Il signale aussi les toponymes *Gorze* en Bretagne et en Lorraine et l'ancien irlandais *gort* « champ emblavé », le gallois *garth* « enclos » et le breton *gerz* « haie ».

Walther von Wartburg indique que *gortia dérive de *gorto et qu'il est employé dans une zone compacte (Saintonge, Limousin, Périgord, Marche, Auvergne et Berry). Pour *gorto « haie », le premier exemple cité est celui de l'ancien français *gort* « rang de perche en angle au fond d'une rivière, fermé par un filet où le poisson vient se prendre »³⁴, ce rang de perches renvoyant à la notion de haie. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNTRL) indique *gorg* « pêcherie construite dans une rivière » à la fin XIe siècle et le plus récent mais rare *gord* qui correspond à une « pêcherie dans une rivière formée par deux rangs de perches en angle fermé par un filet appelé verveux »³⁵.

L'hypothèse de la haie est intéressante pour un pays semi-bocager comme le nord de la Creuse et l'ouest du pays d'oïl mais si l'origine du toponyme *Gu(i)erche* a longtemps été discutée, c'est le francique *werki « fortification » qui est le plus souvent retenu. Est-il envisageable de penser que deux mots d'origine différentes (le germanique *werki et le gaulois *gartica) aient pu aboutir à un substantif identique mais de sens différent ?

³⁰ Guy Souillet, pp. 31-32

³¹ Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, volume 2, 1991, p. 1211

³² Walther von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, volume 4, 1922-1967, p. 200

³³ Pierre-Henri Billy, *Toponymie française et dialectologie gauloise* in *Gaulois et celtique continental*, 2007, pp. 130-131

³⁴ Walther von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, volume 17, 1922-1967, p. 410

³⁵ <https://www.cnrtl.fr/definition/gord>

Pays d'oïl	Marche
E. Nègre mentionne Wirchia au XIe siècle pour La Guerche-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine tout comme pour La Guierche dans la Sarthe en 1090 ³⁶ .	Les toponymistes Mariola Korsak et Jean-Marie Cassagne font état d'un manuscrit qui mentionne à Lafat le château de La Guierche « Castro Wirchiaie » ³⁷ .
Le toponymiste Ernest Nègre signale pour La Guerche-sur-l'Aubois dans le Cher l'orthographe Guircia en 1036. La Guerche-de-Bretagne a été orthographiée Wirchia au XIe siècle, Guirchia en 1093, apud Guerchiam en 1170, Guircheia en 1205, Guirchea en 1219, Guilchia en 1241, Guercha en 1246, Guirche en 1286, la Guieche en 1385, la Quierche en 1609 ³⁸ .	A Lafat, André Lecler avait relevé De la Guirsa, Apud Laguirsa vers 1214 ³⁹ .

Comment expliquer le W initial de Wirchia autrement que par un mot d'origine germanique qui aurait ensuite subi le traitement bien connu en français, transformant le W en G ? Inversement, un G initial gaulois peut-il passer à W pour revenir à G ? Les formes en l de type Guirsa/Guirchia sont-elles compatibles avec une évolution du gaulois *GARTICA « haie » ?

- ✓ Au plan phonétique, Guy Souillet explique la diphtongue IE de Guierche par une fusion entre *guercia* et *guircia* sur le modèle de « vierge » orthographié parfois *virge* et d'autre fois *verge* et dont la diphtongue IE s'est produite vers le XIIIe siècle⁴⁰.
- ✓ Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRS) indique pour sa part que *virginem* a d'abord été rendu par *virgene* puis par *virge* avec l'élimination de la syllabe finale ; qu'il est devenu *vierge* par développement de E entre le l et le R suivi d'une consonne⁴¹.
- ✓ La diphtongue IE de Guierche est attestée en Creuse à partir du XIIIe siècle comme dans le Centre et l'Ouest du domaine d'oïl (le toponyme La Guerche ou La Guierche est inconnu de l'espace occitan).

Ce qui irait aussi dans le sens de *werki c'est que les guerches sont souvent associées aux fortifications situées dans des marches de l'Ouest de la France (celles de Bretagne, d'Anjou) et que Lafat, qui possédait une place forte, appartiendra à partir du milieu du Xe siècle au comté de la Marche. La répartition des toponymes va aussi dans le sens d'une ligne de fortifications qui faisaient face soit aux Bretons à l'Ouest, soit aux Wisigoths au sud. Lafat constituait le poste militaire le plus méridional de tous ceux établis par les Francs.

Si « le mot *werki* appartient au vocabulaire des soldats francs en lutte défensive et offensive contre les Goths à la fin du Ve siècle et au début du Vie (bataille de Vouillé, 507), et les Bretons au cours du Vie siècle », son évolution *guerche* a perduré au moins comme nom de lieu au-delà des XIe-XIIe siècles comme en atteste l'article « la » placé devant le toponyme⁴².

Guy Souillet envisage que les Gu(i)erche puissent dater de l'institution de la marche de Bretagne, cette « zone tampon » entre Bretons et Francs instaurée au VIIIe siècle. Pour Gaëtan Brunet, les Guerches ont bien été implantées en Bretagne entre le milieu du VIIIe siècle et le milieu du IXe siècle⁴³. Dans ce cas, comment expliquer celles au sud de la Loire (Poitou) peu concernées par les troubles avec les seigneurs bretons ? De quelle menace protégeaient-elles puisque les Wisogths n'étaient plus opérationnels depuis longtemps déjà ?

Est-ce en lien avec les Aquitains réfractaires au pouvoir du Nord ?

L'historien Gaëtan Brunet considère que la dispersion de ce toponyme « impose que les Guerches aient été édifiées sur l'initiative d'un pouvoir supra-régional et dépositaire de l'autorité publique : la monarchie franque »⁴⁴.

³⁶ Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, volume 2, 1991, p. 1211

³⁷ Mariola Korsak et Jean-Marie Cassagne, *Origine des noms de villes et villages de la Creuse*, 2002, p. 124

³⁸ Guy Souillet, *Toponymie et histoire. La Guerche. Le problème de la marche franco-bretonne*, 1944, p. 26

³⁹ André Lecler, *Dictionnaire topographique, archéologique et historique de la Creuse*, 1902, p. 336

⁴⁰ Ibidem pp. 31-32

⁴¹ <https://www.cnrtl.fr/etymologie/vierge>

⁴² Guy Souillet, *La Guerche. Le problème de la marche franco-bretonne* in Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, volume 24, 1944, p. 34

⁴³ Gaëtan Brunet, *La Motte castrale de la Guerche en Saint-Brevin*, p. 186

⁴⁴ Gaëtan Brunet, *La Motte castrale de la Guerche en Saint-Brevin* in Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, tome LXXXII, 2004, p. 185

La Guierche de Lafat constituait le poste de défense le plus au sud du dispositif carolingien. Sa présence dans cette zone de frontières constitue-t-elle en quelque sorte les prémices du territoire de la future Marche dont cette commune fera partie deux siècles plus tard ?

Sous l'ancien Régime, Lafat relevait de la province de la Marche, de la généralité de Moulins et de Bourges, de l'élection de Guéret / Le Blanc et de la sénéchaussée de Guéret.

Les *guerches* au sud de la Loire ne préfiguraient-elles pas elles aussi les marches du Poitou avec l'Anjou au nord et la Bretagne à l'ouest ?

Dans la Vienne, des toponymes du type Guerche sont présents à Saix, commune à la limite du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres ; à Leugny qui est à 55 km à l'est de Loudun, tout près d'Ingrandes et de Châtellerault (Poitou). Dercé se trouve à 13 km au sud-est de Loudun et Thuré à 37 km. Ces *guerches* sont proches de la Touraine voisine, seule Saix, distance de moins de 20 km de Saumur, fait face à l'Anjou et au Saumurois.

Les *guerches* de Saint-Amans-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) et Montcoutant-sur-Sèvre (Deux-Sèvres) ne sont distantes de Cholet et donc de l'Anjou que de 30 km pour la première et de 50 km pour la seconde. Ces deux *guerches* poitevines sont séparées l'une de l'autre de moins de 30 km de part et d'autre de Cerizay qui était en Poitou.

En Vendée, il n'y a qu'un toponyme du type La Guierche. Il est à Vendrennes à 60 km au sud-est de Nantes (Bretagne) et à seulement 20 km de Saint-Georges-de-Montaigu qui faisait partie de la marche avantagère du Poitou sur la Bretagne.